

# Suivez le guide de tri des emballages PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

## Bouteilles et flacons en Plastique



Uniquement bouteilles et flacons en plastique et donc aucun autre emballage ou objet en plastique



## Emballages Métalliques



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques



## Cartons à boissons



## Interdit



- Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, ravers)
- Tous les sacs et films en plastique
- Les autres objets en plastique (jouets, pots de fleurs, seringues)
- La frigolite et le papier aluminium
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes)
- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



Collecte en porte-à-porte dans le sac PMC\*

### Remarques

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC
- Pas d'emballage avec une contenance supérieure à 8L
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC



A jeter dans les déchets résiduels\*\*

\* ou éventuellement via le parc à conteneurs

\*\*renseignez-vous auprès de votre intercommunale de gestion des déchets ou votre commune pour connaître le meilleur scénario local pour ces déchets

# Suivez le guide de tri des emballages en verre et du papier-carton

## Papiers-cartons



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes



### Collecte en porte-à-porte\*

\* ou via le parc à conteneurs

#### Remarques

- Enlevez le film en plastique des publications
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées



## Interdit



- Les papiers et cartons souillés
- Le papier cellophane et papier et sachet en aluminium
- Le papier peint



### A jeter dans les déchets résiduels\*\*

\*\* renseignez-vous auprès de votre intercommunale de gestion des déchets ou votre commune pour connaître le meilleur scénario local pour ces déchets

## Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



### Verre incolore



### Verre coloré



### A déposer dans les bulles\*

\* ou via le parc à conteneurs

#### Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré
- Bien vidé
- Ni couvercle ni bouchon



## Interdit



- Les verres résistant aux hautes températures (ex : vitrocéramique)
- La porcelaine et la céramique, les récipients en terre cuite
- L'opaline et le cristal
- Le verre plat tel que les vitres et les miroirs
- Tous types d'ampoules et lampes



### A jeter dans les déchets résiduels\*\* (bien emballés)

\*\* renseignez-vous auprès de votre intercommunale de gestion des déchets ou votre commune pour connaître le meilleur scénario local pour ces déchets

#### Remarque

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre! Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions